

## **CONDITIONS GÉNÉRALES Corail.nc**

### **ARTICLE 1 - OBJET**

Les présentes conditions générales s'appliquent aux services commercialisés et exploités par la SARL Corail.nc.

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la souscription de services, des présentes conditions générales de vente. Toute souscription de services, et de manière générale, toute acceptation de prélèvement par Corail.nc pendant une période minimum de 3 (trois) mois, vaut acceptation des présentes conditions générales sans aucune réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la SARL Corail.nc et son client, utilisateur des services, les deux parties les acceptant sans réserve.

Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, express et écrite délivrée datée, signée par Corail.nc.

Sauf stipulations contraires, les présentes conditions générales annulent et remplacent tout accord écrits ou verbaux, toutes correspondances ou propositions, antérieurs à leur acceptation et ayant le même objet.

### **ARTICLE 2 - DÉFINITIONS**

Le terme "services" désigne les services internet ainsi que les produits commercialisés par la SARL Corail.nc. Les conditions spécifiques propres à chaque service définissent leurs caractéristiques ainsi que les tarifs qui leur sont applicables.

### **ARTICLE 3 - DURÉE DU CONTRAT**

Les contrats de services sont conclus pour une période indéterminée sauf conditions spécifiques propres à certains services.

Ils prennent effet à compter de la validation du contrat par la SARL Corail.nc.

L'entrée en vigueur des services complémentaires à ceux initialement souscrits s'effectue à la date de leur mise en service par la SARL Corail.nc et vaut acceptation de modification des ordres de prélèvements bancaire.

### **ARTICLE 4 - TARIFS ET RÉVISION DE PRIX**

1/ Les tarifs applicables aux services, sont ceux en vigueur au moment de la souscription du service, et correspondent aux prix indiqués sur le site [www.corail.nc](http://www.corail.nc)

2/ La SARL Corail.nc se réserve cependant le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toute baisse générale de tarifs pourra être réalisée par la SARL Corail.nc sans délai particulier.

Lorsqu'une remise particulière aura été accordée, la tarification initiale pourra être à nouveau appliquée par la SARL Corail.nc. En cas de hausse des tarifs, ceux-ci seront communiqués au client au minimum 15 jours avant leur entrée en vigueur, par le site officiel de corail.nc [www.corail.nc](http://www.corail.nc) à l'exclusion de tout autre moyen.

Le client disposera, à compter de la réception des nouveaux tarifs, de UN (1) mois pour résilier son contrat, en envoyant un email avec son identifiant à [admin@corail.nc](mailto:admin@corail.nc) AUCUN autre moyen de communication ne sera accepté.

La SARL Corail.nc se réserve le droit de modifier les clauses des présentes conditions de services afin de respecter notamment les éventuelles évolutions de la réglementation en vigueur et les contraintes du marché. Le client sera informé quinze jours avant leur entrée en vigueur de toutes

nouvelles conditions générales de services ou de toute modification de l'offre exclusivement par le moyen du site officiel de corail.nc [www.corail.nc](http://www.corail.nc)

L'usage des services corail.nc, au-delà de cette période de quinze jours vaudra acceptation par le client desdites conditions.

A défaut d'accord, le client pourra résilier le contrat dans les conditions prévues à l'article 13.

#### ARTICLE 5 - PRODUITS ET SERVICES

Les photographies, schémas, dessins ou films vidéo illustrant les produits, n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité de la SARL Corail.nc ne pourra être engagée. L'accès au service de téléphonie sur le réseau internet est subordonné à ce que le client dispose d'un accès internet chez Corail.nc. Le service est destiné aux particuliers et aux entreprises dans le cadre d'un usage conversationnel et personnel et en dehors des professionnels des télécommunications : opérateurs, téléboutiques, téléprospection, phoning, centre d'appels, cartes prépayés, services vocaux.

Les forfaits illimités sont réservés à un usage individuel et ne peuvent pas être mutualisés sur plusieurs collaborateurs (un forfait = un utilisateur unique). Pour recevoir ses appels, le client bénéficie d'un numéro de téléphone français du type 09xx xxx xxx, joignable depuis l'étranger en composant le format international +33 (0)9xx xxx xxx, le client dispose également d'un numéro spécifique "box" à 8 chiffres en Nouvelle-Calédonie.

Ce service est conçu pour une durée indéterminée.

La résiliation du service par le client peut se faire à tout moment, en envoyant un email avec son identifiant, moyennant un préavis de 1 mois, en envoyant un email à [admin@corail.nc](mailto:admin@corail.nc). La résiliation du service sera effective à date anniversaire d'inscription au service, tout mois commencé étant du.

#### ARTICLE 6 -COMMANDE

L'abonnement du client ne sera considérée effectif que lorsque les centres de paiement bancaire concernés auront donné leur accord. En cas de refus des dits centres, l'abonnement sera automatiquement annulé et le client prévenu par mail, sms ou téléphone.

La SARL Corail.nc se réserve le droit de demander au client des justificatifs d'identité ou d'enregistrement auprès du registre du commerce et des sociétés pour confirmer définitivement l'activation de l'abonnement.

La SARL Corail.nc se réserve le droit d'annuler tout abonnement d'un client avec lequel existerait un litige ou pour lequel les informations de souscription ne seraient pas complètes ou correctes. Les informations énoncées par l'abonné, lors de la signature du contrat engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du client, la SARL Corail.nc ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait livrer le service.

#### ARTICLE 7 - PAIEMENT ET FACTURATION

1/ Le paiement des services s'effectue par prélèvement automatique.

2/ Les factures sont établies mensuellement.

3/ A compter d'un email de relance demeuré sans effet, les sommes restant dues à la SARL Corail.nc à leur date d'exigibilité pourront être majorées d'intérêts de retard, calculés sur une base journalière, à raison d'une fois et demie le taux d'intérêt légal.

Les frais divers liés à un défaut de paiement des sommes dues en vertu du présent contrat seront à la charge du client et d'un montant HT de : 2.000xpf

4/ La SARL Corail.nc prélèvera au 15 de chaque mois, le montant de la consommation téléphonique du client.

## ARTICLE 8 -GARANTIE

1/ La SARL Corail.nc se réserve le droit de demander au client, lors de la conclusion du contrat de services ou à tout moment au cours de son exécution, et notamment en cas de retard ou d'incident de paiement, le versement d'un dépôt de garantie, l'engagement d'une caution ou le paiement de la facture. Le dépôt de garantie n'est pas producteur d'intérêts.

2/ La SARL Corail.nc peut, sans préavis, utiliser le dépôt de garantie afin de faire face à tout coût, perte ou responsabilité encouru consécutivement à un manquement aux obligations stipulées aux présentes conditions générales de services et au contrat spécifique par le client.

3/ La restitution du dépôt de garantie ou la décharge de la caution, interviennent après la résiliation du contrat de services au 25 du mois suivant la résiliation, et sous réserve du règlement par le client de l'intégralité des sommes restant dues à la SARL Corail.nc, ainsi que de la restitution du matériel objet de la caution, dans son emballage d'origine, avec câbles et accessoires, et en bon état de fonctionnement.

## ARTICLE 9 -CONTESTATIONS

1/ En cas de contestations relatives aux sommes facturées au client, celui-ci reste tenu du paiement de ces sommes dans l'attente d'une issue. Le client doit notifier toute contestation par lettre recommandée avec avis de réception dans les trente jours qui suivent la date d'établissement de la facture.

2/ La SARL Corail.nc tient à la disposition du client les éléments d'information concernant la facturation. La SARL Corail.nc est cependant relevée de cette obligation puisqu'elle fournit au client le détail de ses consommations.

3/ La facturation du client est établie à partir des données enregistrées systématiquement et de manière inaltérable sur les supports informatiques de la SARL Corail.nc et ceci en conformité et dans le cadre du R.G.P.D.

Ces supports informatiques sont conservés par la SARL Corail.nc pendant une durée de 6 mois à compter du jour du paiement.

Ces supports ont la valeur d'un écrit au sens donné à ce terme à l'article 1347 du Code Civil français. Les enregistrements figurant dans le système d'horodatage et de taxation de la SARL Corail.nc font foi de l'utilisation, de la durée et de la destination des appels par le client jusqu'à preuve du contraire.

## ARTICLE 10 - ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ

1/ La SARL Corail.nc s'engage à apporter toute la compétence et le soin nécessaire à la fourniture des services et à mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer de manière permanente et continue l'exploitation du réseau.

2/ La responsabilité de la SARL Corail.nc ne saurait être engagée :

- en cas de mauvaise utilisation par le client et/ou ses correspondants des services.
- en cas de non-respect des procédures d'installation ou d'utilisation du matériel, et notamment en cas d'utilisation par le client ou son correspondant de matériel incompatible avec le fonctionnement du service ou susceptible d'en perturber le bon fonctionnement.
- en cas de divulgation, par tous moyens, du ou des codes d'accès aux services à une tierce personne non autorisée par corail.nc.
- en cas de suspension de l'accès au service dans les cas visés par l'article 13.

- en cas de dysfonctionnement total ou partiel du service résultant de perturbations ou d'interruptions des moyens de télécommunications gérés par des opérateurs auxquels est connectée la SARL Corail.nc ou le client.
- en cas d'aléas de propagation d'ondes électromagnétiques qui peuvent entraîner des perturbations ou des indisponibilités locales.
- en cas de dommages indirects subis par le client du fait d'un mauvais fonctionnement des services, tels que notamment toute perte d'exploitation, tout préjudice commercial, financier ou moral.
- en cas de suspension dans l'exécution des services dans le cadre de la maintenance du réseau, étant précisé que, sauf urgence, ces opérations seront effectuées en dehors des périodes de haut trafic et qu'un soin particulier sera apporté afin de réduire au maximum la période d'indisponibilité.
- en cas de restriction à la fourniture des services ou de cessation du droit d'exploitation des réseaux décidés par l'autorité publique.
- en cas de coupure de l'accès internet d'un autre fournisseur d'accès ou d'un débit non éligible à la téléphonie.

#### ARTICLE 11 - RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le client s'engage à prendre note des présentes conditions générale au moins une fois par trimestre, isauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à corail.nc BP 1565 98874 Mont dore, il sera réputé en accepter toutes les conditions.

Le client est responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre des services et de l'exécution de l'ensemble de ses obligations. Par défaut, les appels téléphoniques par internet, vers les numéros d'urgence ne sont pas acheminés.

Le client s'engage à communiquer à la SARL Corail.nc toute modification nécessaire à la bonne exécution du contrat de services, et notamment de tout changement de coordonnées bancaires, raison sociale, adresse physique, postale, ou email.

Le client s'interdit de faire un usage illégal des produits et services. Il s'engage à ne pas contrevenir à l'ordre public ainsi qu'à toute réglementation applicable dans le cadre de leur utilisation.

Le client est responsable, solidairement avec les entités agréées, des conséquences pécuniaires d'une utilisation frauduleuse ou abusive des numéros fournis par la SARL Corail.nc dans le cadre du service.

#### ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE

La responsabilité de l'une quelconque des parties ne pourra être engagée dès lors que l'inexécution ou le retard dans l'exécution de l'une ou de plusieurs obligations contenues dans le contrat de services résulte d'un cas de force majeure.

Sont notamment considérés comme des cas de force majeure les intempéries exceptionnelles, les catastrophes naturelles, les incendies, les inondations, la foudre, les surtensions électriques, les attentats, le cas de grèves et les restrictions légales ou réglementaires à la fourniture de services de télécommunications, et tout autre événement de force majeure ou cas fortuit au sens de l'article 1148 du Code Civil.

#### ARTICLE 13 - SUSPENSION, RÉSILIATION & CESSION

1/ La SARL Corail.nc se réserve le droit de suspendre l'exécution du présent contrat ou de limiter l'accès aux services souscrits par le client, sans préavis, après avoir avisé ce dernier par tout moyen :- en cas d'inexécution de l'une de ses obligations prévues au titre des présentes conditions générales de services et du contrat de services,- dans l'attente du règlement du dépôt de garantie ou de l'engagement de caution visés par l'article 8,- lorsque lesdites garanties ne sont pas constituées à l'issue d'un délai raisonnable ne pouvant excéder 60 (soixante) jours.

2/ En cas de non-paiement par le client des sommes dues, la SARL Corail.nc peut suspendre les services auxquels le client a souscrit et résilier le contrat de services, les frais de relance et de remise en service sont de 2.000xpf HT PAR relance ou, représentation de prélèvement.

3/ Les services peuvent être interrompus dans les cas de force majeure, tels que définis à l'article 12 des présentes conditions générales de services.

4/ Le client pourra résilier le contrat de services à tout moment, par l'envoi d'un email à [admin@corail.nc](mailto:admin@corail.nc) avec son identifiant. Les modalités de résiliation ainsi que la date de prise d'effet de cette résiliation sont précisées dans les conditions spécifiques propres à chaque service.

5/ En cas de suspension des services supérieures à 2 mois, la SARL Corail.nc a la faculté de résilier le présent contrat par l'envoi d'un simple email notifiant cette résiliation, toutes sommes restant dues par le client, les frais de recouvrement restant à la charge du client.

6/ Le contrat de services peut être résilié sans délai ni préavis par Corail.nc, sans que le client ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation, dans les cas suivants :

- fausse déclaration du client concernant le contrat.
- manquement du client à l'une quelconque de ses obligations essentielles.
- non-paiement des sommes dues après mise en demeure (email, sms) restée sans effet.
- défaut de constitution des garanties visées par l'article 8.
- non continuation du contrat décidée par l'administrateur judiciaire dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire ou de mise en liquidation judiciaire de la société.
- résiliation et/ou modifications substantielles des relations contractuelles entre la SARL Corail.nc et l'opérateur téléphonique.
- perte des autorisations d'exploitation du réseau.

7/ Le contrat de services ne peut être cédé ou transmis par le client, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou en partie, sans accord préalable express et écrit de la SARL Corail.nc. La SARL Corail.nc peut céder, transférer ou apporter à un tiers sous une forme quelconque, les droits et obligations nés du contrat de services.

5pages